



Municipalité de Saint-Livres
Grand'Rue 20
1176 Saint-Livres
☎ 021 808 72 49
✉ greffe@st-livres.ch



DANGER D'INCENDIE

**INTERDICTION FORMELLE
D'ALLUMER DES FEUX
EN PLEIN AIR**

Vu le niveau de danger d'incendie en raison de la sécheresse, la Municipalité de Saint-Livres, ainsi que le Chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité décrète l'interdiction formelle d'allumer des feux en plein air et d'utiliser des engins pyrotechniques sur l'ensemble du territoire vaudois et ce, jusqu'à nouvel avis.

Tout départ de feu doit être signalé au no 118.

La Municipalité



Saint-Livres, juillet 2026.